



SEANCE DU 28 JUIN 2018

Date d'envoi de la convocation : 22 Juin 2018

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 158
Nombre de votants : 193
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique HEBERT

L'an deux mille dix-huit, le **Judi 28 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de la Hague à Beaumont-Hague à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, LEBUNETEL Gilbert suppléant de ATOINE Joanna, ARLIX Jean (à partir de 19h05), ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h55), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), LEGENDRE Michel suppléant de BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, LAIDET Serge suppléant de CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSÉLIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise (jusqu'à 20h20), HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h30), HEBERT Dominique, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 20h00), HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc (jusqu'à 21h40), JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (à partir de 19h58), LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël (jusqu'à 20h20), LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h19), MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (jusqu'à 20h20), COUTANCEAU Martine suppléante de MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri (jusqu'à 20h23), MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à 19h40), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARLIX Jean à HAMELIN Jacques (jusqu'à son arrivée à 19h05), BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri (jusqu'à son départ à 20h23), BASTIAN Frédéric à GOSSELIN-FLEURY Geneviève (à partir de 20h55), BELHOMME Jérôme à REBOURS Sébastien (jusqu'à son arrivée à 19h05), BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie CAUVIN Bernard à GRUNEWALD Martine, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, CUNY Daniel à BOURDON Cyril, D'AIGREMONT Jean-Marie à ASSELINE Yves, DELAPLACE Henry à PARENT Gérard, DIGARD Antoine à BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), DRUEZ Yveline à LERENDU Patrick, FEUARDANT Marc à HAMELIN Jean, FEUILLY Hervé à TIFFREAU Danièle, GESNOUIN Marie-Claude à LAINÉ Sylvie, GODEFROY Annick à LEFAIX-VERON Odile, GOSSELIN Albert à MAIGNAN Martial, GROULT André à CASTELEIN Christèle, HAMEL Bernard à LECOQ Jacques, HAMON-BARBE Françoise à ROUSVOAL Camille (à partir de 20h20), HAYE Laurent à HAMON Myriam (à partir de 19h30), HENRY Yves à JOUAUX Joël, HOULLEGATTE Jean-Michel à POUTAS Louis (à partir de 20h00), JOLY Jean-Marc à VIVIER Nicolas (à partir de 21h40), LAFOSSE Michel à FAUDEMÉR Christian, LALOË Evelyne à DUFOUR Luc, LAMOTTE Jean-François à GUERIN Alain, LAUNOY Claudie à ARRIVÉ Benoît, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (jusqu'à 19h58), LEBONNOIS Marie-Françoise à VIGNET Hubert, LEGOUPIL Jean-Claude à AMIOT Sylvie, LEONARD Christine à NICOLAÏ Michel, LEPOITTEVIN Gilbert à CROIZER Alain (à partir de 20h00), LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESEIGNEUR Hélène à BOUILLON Jean-Michel, MARIVAUX Isabelle à LOUISET Michel (à partir de 20h20), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, POTTIER Bernard à LETERRIER Richard, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie, ROUSSEAU Roger à MARTIN Yvonne, SEBIRE Nelly à ROUXEL André, SOURISSE Claudine à BURNOUF Hervé, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de 19h40).

Excusés :

BRECY Rolande, BROQUET Patrick, DELAUNAY Sylvie, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOUREMAN Paul, GUERARD Jacqueline, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LATROUITE Serge, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, POIDEVIN Hugo, REVERT Sandrine, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018 - 128

OBJET : Budget supplémentaire 2018 – Rapport de synthèse



RAPPORT DE SYNTHÈSE

DU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

2018

SOMMAIRE

Introduction générale	2
Le budget principal	4
A. Les recettes de fonctionnement : Un ajustement positif de 551 215€.....	5
B. Les dépenses de fonctionnement : Une provision de 2 M€ sur la DSC pour compenser les pertes communales de DGF.	5
C. Les recettes d'investissement : Une diminution de l'emprunt d'équilibre.	6
D. Les dépenses d'investissement.....	6
E. L'épargne	7
F. La structure du financement des investissements	7
Les budgets annexes :	9
I. Le budget annexe « GOLF »- 02	9
II. Le budget annexe « Promotion du tourisme » 03.....	11
III. Le budget annexe « Actions commerciales tourisme » 04	12
IV. Le budget annexe « ASSAINISSEMENT TTC » 05	13
V. Le budget annexe « CINEMA » 06.....	14
VI. Le budget annexe « PORT DIELETTE » 07	15
VII. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4 » 08	16
VIII. Le budget annexe « EAU » 09	17
IX. Le budget annexe « ASSAINISSEMENT HT » 10.....	18
X. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE » 11.....	20
XI. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS » 12	21
XII. Le budget annexe « ABATTOIR » 13	22
XIII. Le budget annexe « TRANSPORT » 14.....	23
XIV. Le budget annexe « ORDURES MENAGERES M4 » 16	24

Introduction générale

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Sa présentation est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits au budget supplémentaire – restes à réaliser et propositions nouvelles – la globalité de ce budget est présentée ci-dessous :

BUDGET	DEPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total
BUDGET GENERAL	66 730 729.90	27 434 288.30	94 165 018.20	66 730 729.90	27 434 288.30	94 165 018.20
01 - BUDGET PRINCIPAL	29 930 286.61	20 191 421.39	50 121 708.00	29 930 286.61	20 191 421.39	50 121 708.00
F - Fonctionnement	6 416 055.61	20 226 421.39	26 642 477.00	26 677 477.00	-35 000.00	26 642 477.00
I - Investissement	23 514 231.00	-35 000.00	23 479 231.00	3 252 809.61	20 226 421.39	23 479 231.00
02 - GOLFS	8 917.80	10 481.20	19 399.00	8 917.80	10 481.20	19 399.00
F - Fonctionnement	0.80	10 481.20	10 482.00	10 482.00		10 482.00
I - Investissement	8 917.00		8 917.00	-1 564.20	10 481.20	8 917.00
03 - PROMOTION DU TOURISME	178 605.00	0.00	178 605.00	178 605.00	0.00	178 605.00
F - Fonctionnement	146 483.00	0.00	146 483.00	146 483.00		146 483.00
I - Investissement	32 122.00		32 122.00	32 122.00	0.00	32 122.00
04 - ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME	40 240.00	5 150.00	45 390.00	40 240.00	5 150.00	45 390.00
F - Fonctionnement	0.00	5 150.00	5 150.00	5 150.00	0.00	5 150.00
I - Investissement	40 240.00	0.00	40 240.00	35 090.00	5 150.00	40 240.00
05 - ASSAINISSEMENT TTC	3 049 072.53	0.00	3 049 072.53	3 049 072.53	0.00	3 049 072.53
F - Fonctionnement	644 286.92	0.00	644 286.92	644 286.92	0.00	644 286.92
I - Investissement	2 404 785.61	0.00	2 404 785.61	2 404 785.61	0.00	2 404 785.61
06 - CINEMA	34 023.00	31 852.00	65 875.00	34 023.00	31 852.00	65 875.00
F - Fonctionnement	2 000.00	31 852.00	33 852.00	33 852.00	0.00	33 852.00
I - Investissement	32 023.00	0.00	32 023.00	171.00	31 852.00	32 023.00
07 - PORT DIELETTE	1 056 353.00	493 712.00	1 550 065.00	1 056 353.00	493 712.00	1 550 065.00
F - Fonctionnement	0.00	493 712.00	493 712.00	493 712.00	0.00	493 712.00
I - Investissement	1 056 353.00	0.00	1 056 353.00	562 641.00	493 712.00	1 056 353.00

BUDGET	DEPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total
08 - DEVT ECO LOCATIONS M4	166 388.00	0.00	166 388.00	166 388.00	0.00	166 388.00
F - Fonctionnement	109 852.00	0.00	109 852.00	109 852.00	0.00	109 852.00
I - Investissement	56 536.00	0.00	56 536.00	56 536.00	0.00	56 536.00
09 - EAU	10 848 314.80	4 757 449.63	15 605 764.43	10 848 314.80	4 757 449.63	15 605 764.43
F - Fonctionnement	448 194.74	4 757 449.63	5 205 644.37	5 205 644.37	0.00	5 205 644.37
I - Investissement	10 400 120.06	0.00	10 400 120.06	5 642 670.43	4 757 449.63	10 400 120.06
10 - ASSAINISSEMENT OPTION TVA	10 962 404.63	1 853 982.61	12 816 387.24	10 962 404.63	1 853 982.61	12 816 387.24
F - Fonctionnement	4 048 673.91	1 823 982.61	5 872 656.52	5 872 656.52	0.00	5 872 656.52
I - Investissement	6 913 730.72	30 000.00	6 943 730.72	5 089 748.11	1 853 982.61	6 943 730.72
11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	414 405.00	0.00	414 405.00	414 405.00	0.00	414 405.00
F - Fonctionnement	296 573.00	0.00	296 573.00	296 573.00	0.00	296 573.00
I - Investissement	117 832.00	0.00	117 832.00	117 832.00	0.00	117 832.00
12 - DEVELOPT ECO LOCATIONS M14	684 830.00	86 005.00	770 835.00	684 830.00	86 005.00	770 835.00
F - Fonctionnement	65 649.00	86 005.00	151 654.00	151 654.00	0.00	151 654.00
I - Investissement	619 181.00	0.00	619 181.00	533 176.00	86 005.00	619 181.00
13 - ABATTOIR	43 649.53	4 234.47	47 884.00	43 649.53	4 234.47	47 884.00
F - Fonctionnement	5 560.53	4 234.47	9 795.00	9 795.00	0.00	9 795.00
I - Investissement	38 089.00	0.00	38 089.00	33 854.53	4 234.47	38 089.00
14 - TRANSPORTS	9 041 053.00	0.00	9 041 053.00	9 041 053.00	0.00	9 041 053.00
F - Fonctionnement	372 145.00	0.00	372 145.00	372 145.00	0.00	372 145.00
I - Investissement	8 668 908.00	0.00	8 668 908.00	8 668 908.00	0.00	8 668 908.00
16 - DECHETS MENAGERS M4	272 187.00	0.00	272 187.00	272 187.00	0.00	272 187.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	272 187.00	0.00	272 187.00	272 187.00	0.00	272 187.00

L'équilibre du budget supplémentaire ressort ainsi à 66 730 729.90 € en mouvements réels et 27 434 288.30 € en mouvement d'ordre soit un total de 94 165 018.20 €.

Le budget principal

Le budget principal, y compris les reports, s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 26 642 477€ en section de fonctionnement et à 23 479 231 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		26 642 477	26 642 477
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			26 642 477
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		516 215.26	516 215.26
résultat reporté			26 126 261.74
Total des recettes de fonctionnement			26 642 477.00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	10 514 030.84	9 907 817.59	20 421 848.43
résultat reporté			3 057 382.57
Total des dépenses d'investissement			23 479 231
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	4 821 942.20	9 907 817.59	14 729 759.79
affectation du résultat de fonctionnement			8 749 471.21
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			23 479 231.00

A. Les recettes de fonctionnement : Un ajustement positif de 551 215€.

Les recettes de fonctionnement sont constituées pour l'essentiel de l'excédent de fonctionnement de 26 126 261.74 € ainsi que des ajustements des crédits inscrits au budget primitif pour un solde positif de 551 215 euros :

- Contributions directes : diminution de la recette prévue au BP de -136 306 €
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : + 12 127 €
- Taxe additionnelle à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : + 6 654 €
- Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : +13 654 €
- FPIC : + 443 561 €
- TEOM : -951 000 € - Somme inscrite par les pôles au BP alors que la recette a été prévue en centralité et ajustement suite notification : + 86 001 €
- Dotation de compensation des groupements de communes : -14 181 €
- Dotation de compensation réforme TP : +19 802 €
- Compensation Etat CET : + 9 422 €
- Compensation Etat TF : + 25 933 €
- Compensation Etat TH : + 141 €
- Remboursement sur rémunération de personnel : +46 750 €
- Remboursement sur charges sociales : +100 000 €
- RH participations organismes = + 3 000 €
- Ventes de terrains aménagés zones de Bénécière et les Fourches : +477 000 €
- Annulation de la recette prévue au BP pour les prestations de services: - 139 500 € et contribution autres organismes : -85 000 € (prévus en double)
- Remboursement de frais des budgets annexes au budget principal : +416 394 €
- Prélèvement sur les paris hippiques : +66 404 €
- Participations LEADER : + 158 117 €
- Débits et pénalités 5 782 €
- Diminution de la dotation d'intercommunalité de -13 540 €

B. Les dépenses de fonctionnement : Une provision de 2 M€ sur la DSC pour compenser les pertes communales de DGF.

Les dépenses réelles inscrites au budget supplémentaire s'élèvent à 6 416 056 €

Afin d'optimiser le taux de réalisation des inscriptions du budget primitif, et de tenir compte de la volonté de l'Etat d'encadrer l'évolution des dépenses communautaires à 1,2% par an, il a été décidé de ne pas inscrire de dépenses nouvelles de fonctionnement au budget supplémentaire, hormis pour les compétences transférées du l'ex syndicat mixte du Cotentin, les dotations et attributions de compensations. Les directions et pôles de proximité devront gérer leurs dépenses nouvelles par virements de crédits, à partir de crédits existants.

Les principales modifications figurant à ce budget supplémentaire sont les suivantes :

- au chapitre 011 : charges à caractère général : 298 890 €

Ces dépenses correspondent

- à la reprise de marchés gérés par le syndicat mixte du Cotentin, non prévus au BP, des frais de locations pour le siège de l'agglomération.

- au chapitre 65 : autres charges de gestion courante : + 1 413 180 €

Ce chapitre concerne :

- la suppression de subventions prévues au BP (-284 347 €), dont la suppression de la subvention au pays d'accueil touristique transféré à la SPL)
- les participations ont fait également l'objet de virements de crédits (38 600 €) à partir d'une ligne existante au BP
- les ajustements des subventions attribuées aux budgets annexes + 219 338 €
- le complément d'inscription du contingent SDIS pour 1 465 688 € pour un total de 2 935 688 €.

Les subventions attribuées aux associations ont fait l'objet d'inscriptions par virement de crédits (129 700€) à partir de la ligne de crédit prévue au BP.

- au chapitre 014 : atténuation de produits : 4 583 165 €

- le montant de la dotation de solidarité communautaire (+ 2 000 000 €). servira à compenser les pertes de DGF des communes membres ;
- le montant de l'attribution de compensation est augmentée de +2 400 000 €. Il s'agit d'une estimation ; elle concerne essentiellement la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin. Les dépenses correspondantes feront l'objet d'une inscription lors d'une prochaine décision modificative.
- la notification du reversement du FPIC +183 165 €

- au chapitre 66 : charges financières : 805 €

- au chapitre 67 : charges exceptionnelles : 120 016 €

Il s'agit principalement de remboursements aux communes membres ou département pour les programmes LEADER auparavant gérés par l'ex syndicat mixte du Cotentin.

C. Les recettes d'investissement : Une diminution de l'emprunt d'équilibre.

Les recettes réelles d'investissement correspondent :

- à la diminution de -11 457 003.80 € millions de l'emprunt prévu au budget primitif (28 642 931 €) pour assurer l'équilibre de la section d'investissement
- à l'inscription de recettes nouvelles (1 138 400 €) provenant
 - . de produits de cessions : 6 000 €
 - . du FCTVA 128 900 €
 - . de la quote-part de subvention pour l'espace aquatique : 40 500 €
 - . des subventions pour la construction du PSLA : 650 000 €
 - . des subventions pour la maison des services de Bricquebec : 100 000 €.
 - . de la subvention pour le pôle petite enfance de Montebourg : 213 000 €

D. Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement servent à répondre à différents besoins :

- L'attribution de fonds de concours aux communes (2.5 M€)
- Le remboursement de l'avance consentie par la commune nouvelle de la Hague pour la réalisation de la zone d'activité Mermoz (1M€)
- Des frais d'études (2 517 860 €) dont :
 - . Frais d'étude cycle de l'eau (42 000 €)
 - . Frais d'étude réhabilitation pour Intechmer (1.2 M€) en parallèle de la suppression des crédits inscrits en travaux au Budget Primitif.
 - . Frais d'étude extension Acquisition terrains ZA des Costils (1 491 690 €)
 - . zone des Costils : 500 000 €
 - . Acquisition terrains zone de Bénécère : 200 000 €

- . Acquisition terrains zone des Fourches : 277 000 €
- . Frais d'étude voirie - Déviation sud Les Pieux (197 690 €) [dél 2018-006 du 01/01/2018]
- . Divers frais d'étude bâtiments neufs (86 480 €)
- Des subventions d'équipement pour 95 000 € (subventions OPAH : 50 000 € - Subvention Golf Cote des Isles 45 000 €)
- L'acquisition de terrains ou bâtiments, mobiliers, véhicules, matériel de téléphonie... (1 804 925 €)
- Complément d'acquisition d'immobilier pour siège de l'agglomération : 650 000 €
- . Agencement bâtiments scolaires et autres (35 000 €)
- . Acquisition véhicules (47 000 €)
- . Acquisition matériel informatique (-15 900 €)
- . Acquisition matériel et outillage technique (-17 800 €)
- . Acquisition de mobilier (64 600 €)
- . Acquisition autres (65 000 €)
- Travaux de constructions, d'installations de matériels et outillages 2 218 844 € [dont travaux cycle de l'eau / Gémapi (1 M€), accessibilité bâtiments scolaires (1.7 M€), Constructions diverses (-559 000 €) – création AP/CP centre aquatique et suppression des inscriptions prévues au budget primitif, mise aux normes gendarmerie, PSLA Valognes...]

E. L'épargne

Des restes à réaliser de l'exercice 2017 sont également inscrits en dépenses d'investissement pour un montant de 10 514 030.84 €

La section de fonctionnement du budget supplémentaire dégage une épargne brute, après affectation des résultats et reprise des reports 2017, de 26 126 261.74€

- Un virement vers la section d'investissement a été effectué pour 4 712 841.02 € afin de combler son besoin de financement.
 - 15 513 580.37 € sont virés à la section d'investissement :
- Le virement à la section d'investissement est donc de 20 226 421.39 €.

L'épargne nette du BS est de 19 227 227.39 €.

Pour le budget cumulé : BP + BS, l'épargne nette, intégrant le résultat 2017 (26 126 261.74 €), s'établit à 23 739 591.39 € (4 512 364 € + 19 227 227.39 €).

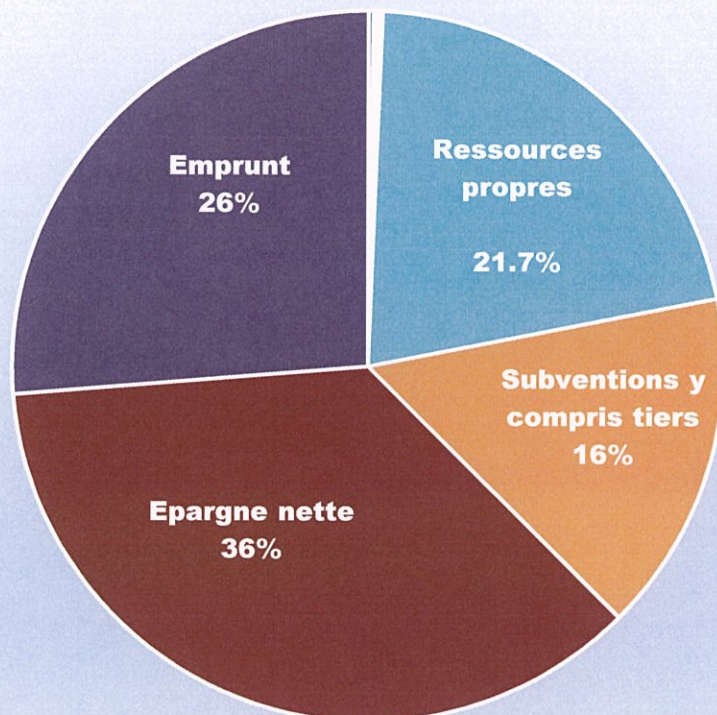
F. La structure du financement des investissements

En consolidant les inscriptions budgétaires du budget primitif 2018 et celles du budget supplémentaire, le besoin de financement de la section d'investissement est de 37 868 136.02 € couvert par l'épargne nette prévisionnelle de 23 739 591.39 €, un emprunt de 17 185 927.20 € (26.26% des dépenses d'investissement) et un résultat de 3 123 440.11 €

La structure du financement peut être analysée ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Etudes, travaux d'investissement	62 387 459.43	150 000.00	0.24%	} 21.70%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		10 200.00	0.02%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		264 135.82	0.40%	
FCTVA + TVA + TLE		13 926 321.21	21.28%	
Subventions y compris tiers		10 168 666.38	15.54%	} 36.27%
Remboursement avances		0.00	0.00%	
Epargne nette		23 739 591.39	36.27%	
Affectation		0.00	0.00%	
Emprunt		17 185 927.20	26.26%	
Résultat d'investissement reporté	3 057 382.57	0.00	0.00%	
	65 444 842.00	65 444 842.00	100.00%	

Structure du financement de l'investissement Ressources



Les budgets annexes :

L'année 2018 voit la disparition du budget annexe 15 : Déchets ménagers et assimilés TEOM qui est désormais intégré en fonction 812 dans le budget principal.

Apparaît également une particularité sur les compétences du cycle de l'eau :

Suite à la prise de compétence cycle de l'eau au 1^{er} janvier 2018, un certain nombre de syndicats ont été dissous et certaines communes ont dû transférer leurs budgets à la communauté d'agglomération.

Au niveau du budget supplémentaire, les budgets du cycle de l'eau sont impactés de la manière suivante :

- Budget assainissement non collectif : Pas d'impact au niveau des reprises de résultats.
- Budget eau : reprise des résultats des SIAEP de Saint Pierre Eglise, de la région de Valognes, de Bricquebec, de l'Anse du Cul du Loup, du Val de Saire, de Saint Sauveur le Vicomte et le syndicat des eaux de Montebourg.
- Budget assainissement : reprise des résultats du syndicat d'assainissement de Denneville, de Fontenay et de Gerfleur et Douits.

Les informations issues des communes ont bien été intégrées au budget primitif leur permettant un fonctionnement dès le 1^{er} janvier. Toutefois, leurs résultats ne seront intégrés qu'à la prochaine étape budgétaire afin d'attendre que toutes aient délibéré sur leurs affectations.

I. Le budget annexe « GOLF »- 02

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		0,80	0,80
virement à la section d'investissement		10 481,20	10 481,20
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			10 482,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,80	0,80
subvention exceptionnelle		10 481,20	10 481,20
résultat reporté			0,00
Total des recettes de fonctionnement			10 482,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		0,12	0,12
résultat reporté			8 916,88
Total des dépenses d'investissement			8 917,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		-7 232,88	- 7 232,88
virement de la section d'exploitation		10 481,20	10 481,20
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			3 248,32
affectation du résultat de fonctionnement			5 668,68
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			8 917,00

Concernant ce budget annexe, il n'y a pas de demandes de crédits nouveaux. Il s'agit de l'affectation des résultats et du versement par le budget principal d'une subvention exceptionnelle (10 481,20€) afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

II. Le budget annexe « Promotion du tourisme » 03

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		146 483,00	146 483,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			146 483,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-71 037,41	-71 037,41
résultat reporté			217 520,41
Total des recettes de fonctionnement			146 483,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		32 122,00	32 122,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			32 122,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		0,19	0,19
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			0,19
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			32 121,81
Total des recettes d'investissement			32 122,00

Depuis la création de la SPL, ce budget comprend uniquement la gestion du Moulin Marie Ravenel. Il n'y a pas de demandes de crédits nouveaux. Il s'agit de l'affectation du résultat 2017 qui permet d'annuler la subvention exceptionnelle (71 038 €) prévue lors de l'élaboration du budget.

III. Le budget annexe « Actions commerciales tourisme » 04

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES			
virement à la section d'investissement		5 150,00	5 150,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			5 150,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		5 150,00	5 150,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			5 150,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	40 239,84	0.16	40 240,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			40 240,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-4 001,77	- 4 001,77
virement de la section d'exploitation		5 150,00	5 150,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 148,23
affectation du résultat de fonctionnement			35 021,15
résultat reporté			4 070,62
Total des recettes d'investissement			40 240,00

Depuis la création de la SPL, ce budget comprend uniquement la gestion du Moulin de Fierville les Mines. Il n'y a pas de demandes de crédits nouveaux. Il s'agit de l'affectation du résultat et du versement par le budget principal d'une subvention exceptionnelle (5 150 €) afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget. Elle permet de diminuer l'emprunt d'équilibre de 4 001,77 € (montant initial de 288 353€) prévue lors de l'élaboration du budget.

IV. Le budget annexe « ASSAINISSEMENT TTC » 05

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		644 286.92	644 286.92
résultat reporté			0.00
Total des dépenses de fonctionnement			644 286.92
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES			0.00
résultat reporté			644 286.92
Total des recettes de fonctionnement			644 286.92

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	796 768.17	176 171.00	972 939.17
résultat reporté			1 431 846.44
Total des dépenses d'investissement			2 404 785.61
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	760 810.00	176 171.00	936 981.00
excédent de fonctionnement inscrit en investissement			1 467 804.61
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			2 404 785.61

La section de fonctionnement enregistre la reprise du résultat reporté pour 644 286.92€.

En investissement, les inscriptions concernent des reversements de subventions de l'Agence de l'eau à des particuliers. Il s'agit de dépenses recettes neutres pour l'équilibre du budget.

V. Le budget annexe « CINEMA » 06

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		2 000,00	2 000,00
virement à la section d'investissement		31 852,00	31 852,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			33 852,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		33 852,00	33 852,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			33 852,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		4 577,22	4 577,22
résultat reporté			27 445,78
Total des dépenses d'investissement			32 023,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		-327,55	- 327,55
virement de la section d'exploitation		31 852,00	31 852,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			31 524,45
affectation du résultat de fonctionnement			498,55
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			32 023,00

Sur ce budget, il y a deux demandes de crédits nouveaux correspondant:

- En fonctionnement à des frais de publications, à hauteur de 2 000 €.
- En investissement au remboursement de l'avance faite par le Centre National de Cinématographie à l'ex communauté de communes du Val de Saire pour la numérisation des salles de cinéma, à hauteur de 4 577 €.

Il faut également prévoir une subvention exceptionnelle de 33 852 € du budget principal afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

VI. Le budget annexe « PORT DIELETTE » 07

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES			
Virement à la section d'investissement		493 712,00	493 712,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			493 712,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		493 712,00	493 712,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			493 712,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	409 566,32	108 122,98	517 689,30
résultat reporté			538 663,70
Total des dépenses d'investissement			1 056 353,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		-216 567,37	-216 567,37
virement de la section d'exploitation		493 712,00	493 712,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			277 144,63
affectation du résultat de fonctionnement			779 208,37
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			1 056 353,00

En fonctionnement, une subvention exceptionnelle, à hauteur de 493 712 € du budget principal permet d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

En investissement, le virement de la section d'exploitation et l'affectation du résultat permettent de couvrir les restes à réaliser en dépenses et de diminuer la subvention d'investissement de 216 567,37 € (montant initial de 1 462 447€). Des travaux d'accessibilité du ponton sont, également, prévus.

VII. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4 » 08

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		11 000,00	11 000,00
virement à la section d'investissement		98 852,00	98 852,00
Résultat reporté			0
Total des dépenses de fonctionnement			109 852,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,82	0,82
résultat reporté			109 851,18
Total des recettes de fonctionnement			109 852,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	28 087,61	0,98	28 088,59
résultat reporté			28 447,41
Total des dépenses d'investissement			56 536,00
	Restes à réaliser		
RECETTES	380 000,00		380 000,00
virement de la section d'exploitation		98 852,00	98 852,00
Recettes		-422 316,00	-422 316,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			56 536,00
affectation du résultat de fonctionnement			
Total des recettes d'investissement			56 536,00

Concernant ce budget, il y a une demande de crédits nouveaux en fonctionnement à hauteur de 11 000€ correspondant à de l'entretien de biens immobiliers.

L'excédent de fonctionnement et le solde positif des restes à réaliser permettent de diminuer l'emprunt d'équilibre, prévu au budget, de 422 316 € (montant initial de 799 354€).

VIII. Le budget annexe « EAU » 09

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	140 000.00	5 065 644.37	5 205 644.37
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			5 205 644.37
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		280 000.00	280 000.00
résultat reporté			4 925 644.37
Total des recettes de fonctionnement			5 205 644.37

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	6 216 255.12	4 183 864.94	10 400 120.06
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	2 895 361.50	1 736 172.27	4 631 533.77
résultat reporté			5 768 586.29
Total des recettes d'investissement			10 400 120.06

Les dépenses de fonctionnement correspondent en priorité à un virement vers la section d'investissement de 4 757 449.63 €.

Les autres demandes sont notamment les suivantes :

- ✓ 20 375€ sont inscrits afin de réajuster les crédits d'entretien et de réparations sur biens mobiliers,
- ✓ 33 840€ sont ajoutés pour le gardiennage des bâtiments de l'usine des eaux de la Divette,

Les dépenses d'investissement sont ajustées comme suit :

- ✓ 1 900 000 € pour des travaux sur les réseaux AEP sur le pôle des Pieux,
- ✓ 717 750€ pour des aménagements de Bourg sur le secteur des Pieux,
- ✓ 396 369.95€ pour le renouvellement de conduites du secteur du SIAEP du Val de Saire Réville,
- ✓ 248 013.99€ d'installations techniques pour le secteur du SIAEP de Bricquebec,
- ✓ 140 000€ pour le programme AEP de Cherbourg en Cotentin,
- ✓ 25 700€ pour l'uniformisation du logiciel de facturation de l'eau.

IX. Le budget annexe « ASSAINISSEMENT HT » 10

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		5 872 656.52	5 872 656.52
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			5 872 656.52
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		4 411 802.44	4 411 802.44
résultat reporté			1 460 854.08
Total des recettes de fonctionnement			5 872 656.52

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	3 023 692.96	3 716 349.10	6 740 042.06
résultat reporté			203 688.66
Total des dépenses d'investissement			6 943 730.72
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	5 427 556.89	1 516 173.83	6 943 730.72
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			6 943 730.72

Les dépenses de fonctionnement sont ajustées de la manière suivante :

- ✓ 20 375 pour la maintenance du logiciel de facturation,
- ✓ 18 200€ pour une étude sur le secteur de la communauté de communes de Côte des Isles
- ✓ 30 000€ pour le contrat de sous traitance de la communauté de communes du Val de Saire,

Les dépenses de personnel sont augmentées de 3 936 706.44€ afin que toute la masse salariale du cycle de l'eau puisse être directement mandatée sur ce budget. Un remboursement du même montant est prévu en recettes de fonctionnement des budgets eau et SPANC afin de compenser cette charge pour leurs parts respectives.

Le virement à la section d'investissement est inscrit à hauteur de 1 823 982.61€

Les inscriptions de la section d'investissement concernent notamment :

- ✓ 289 378.21€ pour des travaux sur des installations spécialisées de la commune d'Eroudeville,
- ✓ 265 000€ pour ajuster le programme annuel de Cherbourg,
- ✓ 92 000€ pour des travaux sur des installations spécialisées du secteur de Porbail,
- ✓ 90 000€ pour des travaux de réseaux sur le secteur de Denneville Porbail,
- ✓ 83 000€ pour des aménagements de bourg pour le secteur des Pieux,
- ✓ 30 000€ pour des travaux de réseau sur la commune de Néhou,
- ✓ 30 000€ pour les installations spécialisées des Pieux,
- ✓ 29 772.38€ pour l'extension du réseau d'assainissement de Barneville Carteret et 40 200€ pour le Cap et la corniche,
- ✓ 25 700€ pour l'uniformisation du logiciel de facturation de l'eau
- ✓ Les opérations pour compte de tiers (qui sont des dépenses / recettes neutres pour l'équilibre du budget) sont ajustées d'un peu plus de 500 000€.

X. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENDE » 11

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		660,06	660,06
résultat reporté			295 912,94
Total des dépenses de fonctionnement			296 573,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		296 573,00	296 573,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			296 573,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		117 832,00	117 832,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			117 832,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		0,44	0,44
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			0,44
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			117 831,56
Total des recettes d'investissement			117 832,00

Concernant ce budget, les demandes de crédits nouveaux correspondent à des travaux d'entretien sur une zone d'activités. L'affectation des résultats reprend les résultats des PAES Mermoz et Armanville qui étaient gérés par le syndicat Mixte du cotentin.

Une subvention exceptionnelle de 296 573 € du budget principal vient équilibrer la section de fonctionnement.

XI. Le budget annexe « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS » 12

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		65 649	65 649
virement à la section d'investissement		86 005,00	86 005,00
TOTAL DEPENSES			151 654,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			151 654,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,29	0,29
résultat reporté			151 653,71
Total des recettes de fonctionnement			151 654,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	193 708,97	0,76	193 709,73
résultat reporté			425 471,27
Total des dépenses d'investissement			619 181,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	56 900,64	-86 005,76	-29 103,60
virement de la section de fonctionnement		86 005,00	86 005,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			56 901,40
affectation du résultat de fonctionnement			562 279,60
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			619 181,00

Les dépenses de fonctionnement correspondent à un ajustement de crédits concernant les frais de gardiennage de la pépinière d'entreprise ainsi que des remboursements de frais au budget principal.

Le virement à la section d'investissement ainsi que l'affectation de résultat permettent de diminuer l'emprunt d'équilibre prévu au budget de 86 005 € (montant initial de 166 104 €).

XII. Le budget annexe « ABATTOIR » 13

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		5 560,53	5 560,53
virement à la section d'investissement		4 234,47	4 234,47
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			9 795,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-14 333,07	-14 333,07
résultat reporté			24 128,07
Total des recettes de fonctionnement			9 795,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	38 088,97	0,03	38 089,00
Total des dépenses d'investissement			38 089,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		-46 815,00	- 46 815,00
virement de la section de fonctionnement		4 234,47	4 234,47
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			-42 580,53
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			80 669,53
Total des recettes d'investissement			38 089,00

Les nouvelles demandes en fonctionnement correspondent à l'entretien des espaces verts et le remboursement de frais au budget principal pour 5 560 €.

L'emprunt d'équilibre prévu au budget de 46 815€ est supprimé. La subvention exceptionnelle versée par le budget principal est diminué de 14 333 € (montant initial de 155 058 €).

XIII. Le budget annexe « TRANSPORT » 14

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		372 145,00	372 145,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			372 145,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-376 859,48	-376 859,48
résultat reporté			749 004,48
Total des recettes de fonctionnement			372 145,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 106 943,15	3 518 292,84	7 625 235,99
résultat reporté			1 043 672,01
Total des dépenses d'investissement			8 668 908,00
	Restes à réaliser		
RECETTES	14 432 093,09	-5 763 185,09	8 668 908,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			8 668 908,00
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			8 668 908,00

En investissement, les dépenses correspondent à l'acquisition de vélos à assistance électrique ; en recette, à une subvention du FNADT pour la billettique. En fonctionnement, il s'agit des remboursements de frais au budget principal.

Le résultat reporté en fonctionnement permet de diminuer la subvention d'équilibre de 376 859,48 €.

Les restes à réaliser en recettes correspondant à des subventions notifiées pour l'achat de bus hybrides permettent de supprimer l'emprunt d'équilibre prévu au budget à hauteur de 6 069 186€.

XIV. Le budget annexe « ORDURES MENAGERES M4 » 16

FONCTIONNEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES			0,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			0,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-172 532,69	-172 532,69
résultat reporté			172 532,69
Total des recettes de fonctionnement			0,00

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	238 552,00	33 635,00	272 187
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			272 187,00
	Restes à réaliser		
RECETTES		-312 121,51	-312 121,51
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			-312 121,51
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			584 308,51
Total des recettes d'investissement			272 187,00

Il n'y a pas de nouvelles demandes. Le résultat reporté en investissement permet de supprimer l'emprunt d'équilibre prévu au budget à hauteur de 312 122€.

Le résultat reporté en fonctionnement permet de diminuer la subvention exceptionnelle de 172 532 €. Elle est désormais de 53 126,31 €.

Il est à noter que :

- les résultats de fonctionnement des budgets annexes augmentent le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal de 205 005,55€.
- le montant des emprunts d'équilibre des budgets annexes sont diminués de 6 940 773,32€. La subvention d'investissement versée au budget annexe Port Diélette diminue également de 216 567,37€.

Délibération

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, (Pour : 189 – Contre : 0 – Abstentions : 3) :

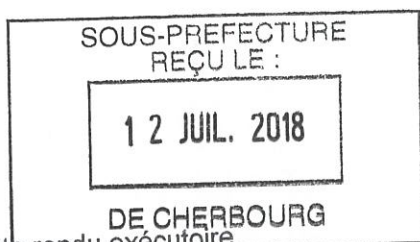
- **Approuve** le budget supplémentaire 2018 du BUDGET PRINCIPAL
- **Approuve** le budget supplémentaire 2018 de ses budgets annexes,
 - GOLF
 - PROMOTION TOURISME
 - ACTIONS COMMERCIALES TOURISME
 - ASSAINISSEMENT TTC
 - CINEMA
 - PORT DIELETTE
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4
 - EAU
 - ASSAINISSEMENT HT
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTES
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS
 - ABATTOIR
 - TRANSPORTS
 - ORDURES MENAGERES M4

- **Autorise** le versement des subventions inscrites conformément à l'annexe B1.7 du budget.

- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 12/07/18
et publication ou notification
du : 06/07/18



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN